

Centre national de la danse

Référentiel de compétences et d'évaluation – « Concevoir et animer des projets de médiation en danse »

COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
TRANSMETTRE LA DANSE		
Mener des recherches documentaires sur l'histoire des danses et leur transmission	Présentation d'un projet de médiation en danse <i>L'écrit sera évalué sur 50 points et l'oral 15 points.</i> - <u>épreuve écrite</u> Le candidat rédige un dossier sur un projet de médiation (réalisé) dans le respect des délais demandés. Dossier de 15 à 20 pages, visuels inclus (hors bibliographie et annexes éventuelles). - <u>épreuve orale</u> Le candidat présente le projet de médiation devant un jury lors d'un entretien oral.	- Capacité à effectuer des recherches pertinentes par rapport au projet de médiation - Identification de références culturelles et scientifiques sur la danse et sa transmission - Utilisation de ressources numériques spécifiques
Mobiliser ses connaissances et ses recherches au service d'une médiation de la danse		- Construction d'une expérience sensible et réflexive de la danse pour les participants - Transmission de références culturelles adaptées aux participants
Identifier et/ou concevoir des outils de médiation		- Mobilisation d'outils existants - Adaptation d'outils au service des projets et des participants - Conception d'outils de médiation

CONCEVOIR DES PROJETS DE MÉDIATION EN DANSE	Durée entretien : 15' + 15' échanges avec le jury	
Construire des projets adaptés aux spécificités des contextes et des publics visés dans le respect des cadres réglementaires	Le jury évaluera : - la structuration d'un plan cohérent avec le projet présenté ; - la clarté et la précision du propos ; - les références mobilisées ; - la capacité d'analyse.	- Identification des besoins et attentes - Respect des cadres réglementaires - Définition d'objectifs concrets, mesurables et atteignables - Identification des moyens à mettre en œuvre pour la réalisation du projet - Capacité d'ajustement en cours de projet - Mise en œuvre de l'évaluation - Suivi à moyen et long termes des partenaires et participants
Concevoir et mettre en œuvre des partenariats en mobilisant des dispositifs publics et privés		- Identification des partenaires, des rôles et fonctions de chacun - Capacité de co-construction avec les partenaires - Conception d'un dossier et d'une présentation orale en vue d'une demande de financement - Mise en œuvre de points d'étape et modalités de régulation du partenariat - Valorisation du projet

ANIMER DES MÉDIATIONS		
Élaborer et mettre en œuvre un atelier de médiation de la danse adapté aux spécificités des publics, territoires et cadres rencontrés	Cas pratique <i>Le cas pratique sera évalué sur 35 points.</i> <u>- Épreuve orale</u> Le candidat prépare une action de médiation en danse dont le contexte (publics, durée, thématique) est défini par le jury. Durée de préparation : deux heures.	- Conception d'objectifs pédagogiques clairs, réalistes et atteignables - Conception d'un déroulé d'atelier qui intègre une entrée en matière, un déploiement et une fin, en cohérence avec les objectifs définis - Élaboration conjointe des rôles et fonctions des encadrants - Expression claire et précise des propositions et des consignes - Choix et usage d'outils de médiation et/ou d'un matériel pédagogique adapté
Créer et soutenir une dynamique de groupe en portant une attention aux individus	Le candidat présente à l'oral l'action de médiation envisagée. Durée de présentation : 15' + 15' échanges avec le jury. Le jury évaluera : - la mobilisation de ses ressources ; - la mobilisation d'un vocabulaire général et technique ; - la présentation structurée et fluide ; - la capacité à décrire et analyser les situations.	- Conception de pratiques variées et adaptées aux participants - Clarté du propos et adaptation du vocabulaire - Ajustement des pratiques en fonction des retours des participants - Mise en œuvre d'une démarche inclusive - Mise en œuvre d'une pratique en sécurité impliquant le corps et la relation aux autres (notamment le toucher)
Auto-évaluer sa posture professionnelle et ses impacts sur la situation de médiation		- Mise en œuvre d'une posture favorisant l'implication des participants et des encadrants - Capacité à s'interroger et à remettre en question ses choix, le cas échéant - Capacité à expliciter sa posture